



Département de l'OISE
Arrondissement de COMPIEGNE
Canton de NOYON
COMMUNE de CAISNES

NBRE DE CONSEILLERS :

en exercice : **15**
présents : **15**
votants : **15**

DATE de CONVOCATION :
17/03/2026

DATE D’AFFICHAGE :
23/03/2026

Délibération n°:
2026 03 20 01

Le maire certifie, en application de l'article L2131-1 du CGCT, que le présent acte est rendu exécutoire le date de son dépôt en Sous-Préfecture de Compiègne au titre du contrôle de légalité.

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

ID : 060-216001180-20260320-D2026032001-DE



Séance du 20 Mars 2026

OBJET : INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt six, le 20 mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de CAISNES convoqué le 17/03/26 s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre WALLOIS, maire.

Etaient présents : Audrey BERTHEMET, Lucie BRUNEL, Didier CHRISTOPHE, Stéphanie DI CREDICO, Véronique DENIZART, Nicole FABRYKA, Jean-Pierre GRIS, Bruno GONCALVES, Martine HAYAMMES, Jean HELWASER, Alain JANSSEN, Marie-Claude HERIOT, Antoine KULA, Jean-Luc PERRIN, Roger RAMELET, Jean-Pierre WALLOIS, formant la majorité des membres en exercice

Absents : -

Martine HAYAMMES a été élue secrétaire de séance.

La séance a été ouverte sous la présidence de M Jean-Pierre WALLOIS, maire (en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.
Mme MARTINE HAYAMMES a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).
Les résultats du 1^{er} tour des élections municipales du 15 Mars 2026 sont :
418 inscrits, 224 votants (53,6%), 13 Blancs, 21 Nuls, 190 exprimés.
La liste « Unis pour Caisnes » a eu 100% des suffrages exprimés.
Les 15 candidats de la liste « Unis pour Caisnes » sont élus conseillers municipaux.



*Et ont signé sur le registre tous les membres présents.
Fait et délibéré en séance. Pour copie certifiée conforme
A Caisnes le 23/03/2026
Le Maire, Marie-Claude HERIOT*

